



MODIFICATION N°3 DU PLU

Dossier d'enquête publique

Composition du dossier

- 1 – Rapport de présentation
- 2.2 – Orientations particulières d'aménagement
- 3 – Documents graphiques
- 4 – Règlement
- 6.2.2 – Classement sonore des infrastructures de transport

Conformément à l'article R.123-8 2° du code de l'environnement, une note de présentation est versée au dossier d'enquête publique